

QUEBEC

SAMEDI, 27 OCTOBRE 1894

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures. St-Laurent et Goules - Des vents frais du nord-est et du nord; beau en grande partie.

LE GRAND-TRONC

Les affaires de la compagnie du Grand-Tronc ne sont pas brillantes cette année. Le relevé des opérations de cette compagnie, pour le semestre finissant le 30 juin dernier, vient d'être publié. Il accuse un excédent de \$54 des recettes sur les dépenses.

C'est loin d'être satisfaisant. Aussi, la presse anglaise ne se gêne pas de critiquer l'administration, et ses commentaires à l'adresse des directeurs sont excessivement sévères.

Les recettes brutes ont été de £1,695,874 sterling, contre £1,800,110 sterling pour la période correspondante de 1893, soit une différence en moins de £104,235 sterling.

Les dépenses d'exploitation pour la même période en 1893, avaient été de £1,370,687 sterling. Cette année elles ont atteint le chiffre de £1,226,374 sterling.

Les recettes nettes du trafic qui, en 1893, avaient donné la somme de £519,432, sont tombées, en 1894, à 469,499. Il est assez probable qu'il y aura encore de discussion à l'assemblée semi-annuelle des actionnaires de la compagnie qui aura lieu à Londres, le 30 octobre courant, car sir H. Tyler et les directeurs actuels auront à subir l'assaut de nombreux mécontents qui saisiront cette nouvelle occasion de les rendre responsables de tous les échecs subis.

En Canada, où l'on connaît parfaitement les efforts énergiques faits par les directeurs et officiers supérieurs de la compagnie pour assurer le succès au Grand-Tronc, on sera moins sévère envers l'administration.

Il ne faut pas perdre de vue que le trafic américain a subi depuis deux ans une crise industrielle et commerciale plus sérieuse qu'on en ait jamais vu peut-être et que le Canada, quoique moins gravement atteint que nos voisins, a dû également subir le contre-coup de cette crise et la conséquence a été une diminution notable dans nos échanges avec eux.

Le Grand-Tronc a en le sort des grandes compagnies américaines qui ont perdu des sommes énormes pendant la même période. Ce n'est donc pas à l'habileté de leurs directeurs que les actionnaires de la compagnie du Grand-Tronc doivent imputer ce qui arrive, mais bien plutôt à des circonstances incontrôlables et absolument indépendantes de leur volonté.

Nous comprenons facilement que l'échec du Grand-Tronc et le fait qu'ils ne reçoivent pas de dividendes sont sensibles aux actionnaires de cette grande compagnie. Mais la crise diminue sensiblement leurs cour ordinaires, et il y a lieu d'espérer que le résultat des opérations de l'an prochain sera plus satisfaisant.

UNE LEÇON

Les journaux anglais eux-mêmes font la leçon à l'auteur de l'article malheureux qui s'est servi des colonnes du *Moniteur de Lévis* pour mettre en doute le patriotisme du lieutenant-gouverneur de la province de Québec et de quelques-uns des collègues de l'honorable M. Taillon.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire en entier cet article, dans lequel on rétablit les faits et on rend justice à ceux qui, sans raison, ont été attaqués.

Voici ce quedit notre confrère anglais le *Chronicle*:

"Il existe à Lévis un journal hebdomadaire qu'on appelle le *Moniteur* et qui dernièrement a servi à ses lecteurs une attaque contre le lieutenant-gouverneur et autres hommes publics de notre province.

M. Chapleau est accusé, dans un de ses derniers numéros, d'avoir ignoré l'amiral français et ses officiers pendant leur visite à Québec, et on lui fait un crime de ses attentions à l'égard de l'amiral et de ses officiers. Cet article est écrit sur un ton très impertinent et a été évidemment écrit par un homme qui s'est trouvé blessé d'avoir pas reçu d'invitation à Spencer-Wood.

En outre, cet écrit est contraire à la vérité, au moins en ce qui se rapporte à la prétendue négligence des officiers de la flotte française par le lieutenant-gouverneur.

Comme question de fait, les officiers français ont été invités à toutes les fêtes, officielles, ou non officielles, qui ont eu lieu ici pendant leur visite.

Le contre-amiral comte de Maigrot et ses officiers étaient présents à l'at home donné par madame M. Chapleau dans l'après-midi du 4 septembre.

Le lendemain, ils déjeunèrent à Spencer Wood avec le lieutenant-gouverneur. Le 10 septembre un dîner d'Etat était offert à Spencer Wood au gouverneur-général, l'amiral français et ses officiers y assistèrent encore.

Le 17 septembre, S. E. le gouverneur-général et S. H. le lieutenant-gouverneur déjeunèrent à bord du vaisseau amiral français la *Naiade* et, en appuyant le discours dans lequel le gouverneur-général présentait ses remerciements et ses adieux aux officiers de la flotte française, M. Chapleau fit alors un des plus jolis et des plus éloquents discours de sa vie.

Les attaques de l'écrivain du *Moniteur* sont donc malicieuses. Il est assez naturel que M. Chapleau, en sa qualité de lieutenant-gouverneur d'une colonie anglaise, se soit montré fier de la flotte anglaise, mais il n'a pas négligé nos visiteurs étrangers, bien au contraire. Il a fait tout ce qu'il lui a été possible de faire pour rendre leur séjour ici aussi agréable que possible. La conduite de l'écrivain du *Moniteur* est donc à fait répréhensible et n'a pas sa raison d'être.

La liberté de la presse

La Banque d'Hochelega et le "Moniteur du Commerce"

Verdict favorable à notre confrère

L'opinion du juge

Montréal, 26.—Les jurés ont rendu, hier après-midi, un verdict en faveur du défendeur dans la célèbre poursuite en dommages instituée par la Banque Hochelega contre M. F. D. Shallow, propriétaire du *Moniteur du Commerce*.

A la séance du matin, M. C. A. Geoffroy, C.R., a adressé la parole aux jurés et dans un plaidoyer très éloquent, il a justifié la publication de l'article du *Moniteur du Commerce* au sujet des billets de la Central Bank, tout en dénigrant les trahissements des droits du journaliste.

M. Graesschild, qui agissait comme conseil, a dit qu'une banque est une institution publique et que le droit de critiquer la manière avec laquelle elle conduit ses affaires, pourvu que cette critique soit faite dans l'intérêt public.

L'hon. juge Archibald en résumant la preuve soumise au tribunal, déclara que les banques étaient des institutions publiques et qu'en conséquence elles étaient soumises à la publication de la critique du journaliste impartial.

Dans son opinion, dit-il, non seulement le journaliste seul a ce droit, mais tout citoyen doit avoir à cœur la bonne et fidèle administration des banques.

Le journaliste, ajoute-t-il, doit être libre, au contraire, lorsqu'il met le public en garde contre les banques, lorsque ces dernières n'offrent point aux citoyens toutes les garanties nécessaires d'une habile administration.

Les questions soulevées à l'appréciation des jurés étaient celles-ci: Le 18 novembre 1887, le défendeur a-t-il publié un article intitulé: "Le Central Bank", dans les colonnes du *Moniteur du Commerce*?

A cette question les jurés ont répondu "Oui."

Le défendeur en publiant cet article a-t-il voulu insinuer que la Banque Hochelega avait agi sans discrétion et dans le but de tromper ses clients: que cette dernière avait accepté des billets de la "Central Bank" de Toronto pour une somme de \$5,000 sachant que ces billets n'avaient aucune valeur et qu'elle avait essayé de les mettre en circulation dans la province de Québec, par l'entremise de ses agents?

À cette seconde question les jurés ont répondu que la banque avait agi sans discrétion mais non dans le but de frauder ses clients.

L'article est-il libelleux et diffamatoire? — Selon les jurés, il ne l'est pas.

Les accusations publiées et contenues dans l'article en question, étaient-elles fausses à la connaissance personnelle du défendeur lorsque l'article a été écrit et publié?

Les jurés répondent encore "Non" à cette question.

La publication de cet article avait-il pour but d'obtenir des annonces de journaux de la demanderesse?

Non, ont encore répondu les jurés. Les allégations de faits vraies en substance et cet article sont-elles vraies en substance?

Oui, répondent les jurés.

Les accusations publiées nécessitaient-elles la publication de cet article?

Oui, disent les jurés.

Les accusations contenues contre la Banque Hochelega dans cet article, faisaient-elles l'objet de la rumeur publique avant sa publication?

Oui, disent toujours les jurés.

Ces accusations étaient-elles faites de bonne foi?

Oui, disent enfin les jurés.

Selon ces derniers, la Banque Hochelega n'est pas excusable d'avoir institué la présente poursuite et ils rendent un verdict en faveur du défendeur.

CUEILLETTE

L'Électeur nous accuse de n'avoir pas fait connaître le chiffre officiel de la majorité de M. McLeary dans Compton.

S'il se fut donné la peine de nous lire, il aurait pu s'éviter ce nouveau mensonge.

En premier page jeudi, nous donnions les mêmes chiffres que l'Électeur.

Voici ce que nous disions: La Gazette d'hier matin publie la dépêche suivante de son correspondant spécial:

Cochabier, 23.—Les boîtes de scrutin de l'élection qui a eu lieu vendredi à Compton, ont été ouvertes par l'officier rapporteur. Les rapports de candidats conservateur, M. Charles McCleary, 688 voix de majorité sur le candidat libéral, M. J. B. M. Saint-Laurent. Celui-ci sauve son dépôt par quelques voix. Lors de la dernière élection contestée dans ce comté, l'hon. John Mcintosh avait obtenu 770 voix de majorité. Faisant exception de cette élection, la majorité que vient d'obtenir M. McCleary est la plus grande qu'un membre pour Québec ait encore obtenue.

Croyez-vous maintenant que l'Électeur va se rétracter? Oh! non, il ne vit que de calomnies et de mensonges.

M. PACAUD

Quelques réflexions de la "Minerve"

M. Pacaud, de l'Électeur, se sent insulté quand on lui parle des \$100,000 de la Baie des Chaleurs. Est-ce le remords?

Les libéraux ont promis maintes révolutions contre le gouvernement de Québec. Voici la session provinciale qui approche et la peur les prend, comme d'habitude.

M. Pacaud parle de valets dans son journal. Les valets sont ceux dont le zèle est, comme le sien, payé depuis nombre d'années. Qui dirait que ce personnage a toujours fait vivre son journal soit aux dépens du parti libéral, soit de la caisse publique.

Mort d'un Trappiste

On annonce la mort du Rév. Père Joseph, de la Trappe de Oka. Le défunt était un des plus vieux et des plus distingués membres de la communauté. Il était natif de France, près Toulouse. Le résident au Canada depuis dix ans et était estimé du clergé et de la société canadienne française de Montréal.

Contes et Nouvelles

LES CHEVEUX D'OR

—Non, grand'mère, disait Albert, je ne puis épouser ma cousine. Je sais la peine que je vous cause en vous faisant cette déclaration. Pourtant, si vous voulez notre bonheur, à Thérèse aussi bien qu'à moi, il ne faut pas insister. Vous connaissez Thérèse: trop coquette en ce moment pour être épousée. Elle a vingt ans, j'en ai vingt-cinq. Nous pouvons attendre tous les deux.

—Quand tu seras son mari, elle se transformera.

Je crains le contraire: Thérèse est coquette, et Albert, qui n'a pas le mariage augmentera cette coquetterie.

—Mais elle t'aime; tu l'aimes aussi, n'est-ce pas? Vous l'avez confié votre secret l'un et l'autre. L'amour lui inspirera plus de sagesse.

—Entre l'amour et le besoin de s'entendre dire des douceurs, reprenait Albert, entre l'amour et le désir des toilettes, l'envie de paraître belle, je ne sais si une femme peut résister.

—Que lui reprochez-tu? répondait la grand'mère.

—Ce que je lui reproche?... Des caprices, des essais trop souvent répétés de coiffures, de robes, de bijoux, de tout ce qui n'est que vanité et qui dénote, en elle, un besoin d'admiration qui me froisse...

—Tu es trop jaloux!

—Dites: "Trop raisonnable." Je n'en disconviens pas. Mais depuis que je porte la robe d'avocat, j'ai fait l'apprentissage de la vie. J'ai découvert les secrets des séductions et des trahisons, et rien ne vaut le malheur des autres pour nous apprendre à l'éviter. Donc, je n'épouserai pas ma cousine. Je veux attendre.

Plus tard, lorsque l'épouse à laquelle la destinée m'aura démontré qu'elle est séduite, et qu'elle m'aime comme je veux être aimé, alors, sans doute, je me déciderai.

—Quelle éprouve? demanda tout de suite la grand'mère.

—C'est mon secret; ne m'interrogez plus.

C'était la veille d'un bal où il devait rencontrer Thérèse, et qui tenait dans ses propos à Mme de Versac.

Thérèse, orpheline, vivait chez l'excellent homme, et gâtée par elle, qui l'adorait, elle ne faisait qu'à sa tête. Un désir d'elle à ce foyer maternel était un ordre.

Tout le monde s'y conformait. Certes, elle était jolie. Thérèse, d'une carnation superbe, les yeux très ouverts, les joues en fleurs, avec un visage très régulier, d'un ovale de statue grecque. Épié, elle n'avait pas voulu se montrer à son cousin; mais, lui parti, elle arriva près de sa grand'mère en fredonnant des airs d'opéra, et sur les genoux de la bonne vieille, elle répandit une brassée de roses qu'elle avait fait acheter chez la grande fleuriste du boulevard.

Thérèse dit à Mme de Versac: —Vous ne me refusez pas, grand'mère?... Nous irons entendre *Thais* cette semaine à l'Opéra... Demain, suivie de Léonide, ma gouvernante, j'irai boulevard Hausmann essayer ma robe nouvelle.

—Tu n'oublieras pas ton bal d'après-demain?

—Non, certes. Je pense à mon bal. Et même je vous ménage une surprise: Vous ne reconnaîtrez plus votre petite Thérèse, tant elle sera jolie.

—Encore quel coquetierie!

—Justement! de la coquetterie! reprit Thérèse. Pourquoi pas? C'est de mon âge, en rapport avec mon éducation, avec ma fortune. Ne faudrait-il pas que je n'eusse qu'une robe, qu'une seule manière de m'habiller, de me coiffer, de me parer? Que penseriez-vous de moi?

—Moi, je l'exécute toujours... Mais les autres?... Mais Albert?

—Albert?... Il m'aime; il doit trouver bien toutes mes actions.

—En es-tu sûre?

—Pourquoi blâmerait-il une coquetterie? Ce n'est pas à moi à me soucier pour lui. Il doit me faire la cour, puis que nous devons nous marier ensemble, et la cour à une jeune fille consiste à lui laisser faire toute ses volontés. Il faut qu'il en prenne son parti; je suis coquette, je resterai coquette. Et vous verrez après demain si vous ne serez pas fière de moi!

—Trends garde! répondit la grand'mère; cette coquetterie te perdra!

Le surlendemain, à l'heure du bal dans la chambre de la grand'mère, entré, avec Léonide, une belle jeune fille aux cheveux d'or, vêtue d'une admirable toilette blanche.

Une guirlande de roses agrémentait la robe de ses couleurs tendres, et sur le blanc du corsage, sur le blanc des manches, sur le blanc décolleté, l'or fauve des cheveux renvoyait une clarté rutilante, qui enflammait d'une aurore ce jeune visage.

Mme de Versac demeura étonnée; elle s'avancant au devant de sa jolie visiteuse, tout à coup, reconnaissant Thérèse: —Comment! c'est toi! Tu es changée le blond cendré de tes cheveux! Et tu iras au bal en cette métamorphose?

—Assurément! Et je me trouve charmante. Vous varrez mon succès, ce soir! —Si c'était le contraire?

—Qu'importe! J'ai voulu contenter ma coquetterie. Le blond de ma chevelure était fade. Dans cette nouvelle teinte d'or, il y a une affirmation de gaieté qui me plaît.

Et à mesure que les jours s'écoulaient, on pouvait remarquer un changement notable dans les toilettes de Thérèse; ensuite, la couleur de ses cheveux s'éclaircit, la teinte s'éclaircit, pour laisser repaître le beau reflet cendré d'autrefois. —Était-ce l'effet de l'amour déçu, du regret d'un fiancé perdu? Thérèse avait renoncé à ses cheveux d'or, à ses goûts de coquetterie exagérée. Elle devenait peu à peu la petite, modeste, raisonnée, que les moralistes exaltaient, brochant près de l'excellente femme qui remarquait avec intérêt ce changement subit de sa petite-fille.

La grand'mère était heureuse de la transformation de sa jolie Thérèse, et telle qu'elle était maintenant—la jeune coquette—avec ses manières devenues très simples, ses goûts modestes, ses habitudes casanières, son langage circonspect, elle l'adorait au-dessus de tout, parce que c'était sa petite fille, et qu'elle-même était fait, en pareille occurrence, le même état de coquetterie à son égard.

Elle écrivait à son petit-fils que Thérèse était corrigée et faisait présentement son admiration, que jamais elle n'avait connu femme si raisonnable, si simple, si réservée, il n'avait qu'à venir; il ne verrait plus ni cheveux d'or, ni falbalas, ni parure pompeuse sur sa petite coquette, mais un visage compris, un regard donné au bal. Et si c'était l'éprouve à laquelle il avait voulu la soumettre, elle en sortait victorieuse; la coquetterie avait disparu.

Albert ne se le fit pas dire deux fois. Il n'avait pu oublier son amour. Il vint donc à la maison de Mme de Versac, heureux de la lettre reçue et du bonheur qui l'attendait. Quand il l'entra, et qu'il vit Thérèse en sa robe de pensionnaire, aussitôt il s'approcha d'elle, les mains tendues, et elle vint à lui amoureusement, laissant tomber sa tête sur la poitrine du jeune homme, afin d'être embrassée sur le front. Et chacun d'eux échangea son nom: —Albert!

—Thérèse!

—Tu m'aimes donc toujours? lui demanda-t-elle.

—Oui, je t'aime. Je t'aime plus qu'autrefois, car tu as su céder à la coquetterie en ton amour. A présent j'ai confiance en toi. Tu étais jolie, très jolie avec tes beaux cheveux cendrés: pour obéir à la mode, et parce que tu étais coquette, tu as voulu des cheveux d'or; à ce moment, je me suis éloigné de toi. Maintenant que tu es revenue à ta teinte même, je te rends mon cœur tout entier. Tu es si adorable telle que tu es, et tu parais si prétentieuse autrement! Cette couleur d'or ne fut qu'un caprice enfantin; quand tu la reprendras, j'en saurai la signification: c'est que tu ne m'aimes plus.

—Oh! jamais! dit-elle avec passion.

—Jamais!

—Jamais!

Hélas! le mot "jamais" n'est pas fait pour le cœur de toutes les femmes! Deux ans après, on voyait, chaque jour, au Bois, Thérèse en voiture avec des cheveux d'or.

—Thérèse, dit-elle, j'ai vu Albert. Il avait raison, jadis: la coquetterie est souvent plus forte que l'amour.

LES PHARMACIENS

Résultat des derniers examens

A l'examen semi-annuel du Collège de Pharmacie, ont obtenu leur licence: MM. James Shea, Québec; H. W. Reynolds, F. O. Anderson, W. A. Hendrie, R. N. Miller, A. Sward, Montréal; Alphonse Martineau, Québec.

Sont devenus clercs avec certificats: MM. J. V. Levesque, A. Brillon, A. Carruthers, Roch Desjardis, Joseph Dantin, A. C. Paquette, Wilfrid Giroux, Montréal; Damase Jolicoeur, Québec; Wilfrid Hébert, Trois-Rivières; F. L. Woodson, Montréal; E. Brodeur Saint-Hyacinthe; Alphonse Williams, Québec.

Aide La Digestion Et Purifie l'Haleine

ADAMS' TUTTI FRUTTI

Ne vous laissez pas tromper par les imitations.

Pour les Douleurs Sciaticques et Neuralgiques

Essayez une application de "D.&L." MENTHOL PLASTER

ENLEVE LA DOULEUR MAGIQUEMENT.

Cartouches de Choix

WINCHESTER, MARLIN, ETC., ETC.

38-40 45-60

44-40 45-70

38-56 45-75

40-82 45-90

Fabriquées par la Dominion Cartridge Co., DE MONTREAL.

En vente en gros et en détail par H. & J. YOUNG Rue du Pont, Québec

Et à mesure que les jours s'écoulaient, on pouvait remarquer un changement notable dans les toilettes de Thérèse; ensuite, la couleur de ses cheveux s'éclaircit, la teinte s'éclaircit, pour laisser repaître le beau reflet cendré d'autrefois. —Était-ce l'effet de l'amour déçu, du regret d'un fiancé perdu? Thérèse avait renoncé à ses cheveux d'or, à ses goûts de coquetterie exagérée. Elle devenait peu à peu la petite, modeste, raisonnée, que les moralistes exaltaient, brochant près de l'excellente femme qui remarquait avec intérêt ce changement subit de sa petite-fille.

La grand'mère était heureuse de la transformation de sa jolie Thérèse, et telle qu'elle était maintenant—la jeune coquette—avec ses manières devenues très simples, ses goûts modestes, ses habitudes casanières, son langage circonspect, elle l'adorait au-dessus de tout, parce que c'était sa petite fille, et qu'elle-même était fait, en pareille occurrence, le même état de coquetterie à son égard.

Elle écrivait à son petit-fils que Thérèse était corrigée et faisait présentement son admiration, que jamais elle n'avait connu femme si raisonnable, si simple, si réservée, il n'avait qu'à venir; il ne verrait plus ni cheveux d'or, ni falbalas, ni parure pompeuse sur sa petite coquette, mais un visage compris, un regard donné au bal. Et si c'était l'éprouve à laquelle il avait voulu la soumettre, elle en sortait victorieuse; la coquetterie avait disparu.

Albert ne se le fit pas dire deux fois. Il n'avait pu oublier son amour. Il vint donc à la maison de Mme de Versac, heureux de la lettre reçue et du bonheur qui l'attendait. Quand il l'entra, et qu'il vit Thérèse en sa robe de pensionnaire, aussitôt il s'approcha d'elle, les mains tendues, et elle vint à lui amoureusement, laissant tomber sa tête sur la poitrine du jeune homme, afin d'être embrassée sur le front. Et chacun d'eux échangea son nom: —Albert!

—Thérèse!

—Tu m'aimes donc toujours? lui demanda-t-elle.

—Oui, je t'aime. Je t'aime plus qu'autrefois, car tu as su céder à la coquetterie en ton amour. A présent j'ai confiance en toi. Tu étais jolie, très jolie avec tes beaux cheveux cendrés: pour obéir à la mode, et parce que tu étais coquette, tu as voulu des cheveux d'or; à ce moment, je me suis éloigné de toi. Maintenant que tu es revenue à ta teinte même, je te rends mon cœur tout entier. Tu es si adorable telle que tu es, et tu parais si prétentieuse autrement! Cette couleur d'or ne fut qu'un caprice enfantin; quand tu la reprendras, j'en saurai la signification: c'est que tu ne m'aimes plus.

—Oh! jamais! dit-elle avec passion.

—Jamais!

—Jamais!

Hélas! le mot "jamais" n'est pas fait pour le cœur de toutes les femmes! Deux ans après, on voyait, chaque jour, au Bois, Thérèse en voiture avec des cheveux d'or.

—Thérèse, dit-elle, j'ai vu Albert. Il avait raison, jadis: la coquetterie est souvent plus forte que l'amour.

LES PHARMACIENS

Résultat des derniers examens

A l'examen semi-annuel du Collège de Pharmacie, ont obtenu leur licence: MM. James Shea, Québec; H. W. Reynolds, F. O. Anderson, W. A. Hendrie, R. N. Miller, A. Sward, Montréal; Alphonse Martineau, Québec.

Sont devenus clercs avec certificats: MM. J. V. Levesque, A. Brillon, A. Carruthers, Roch Desjardis, Joseph Dantin, A. C. Paquette, Wilfrid Giroux, Montréal; Damase Jolicoeur, Québec; Wilfrid Hébert, Trois-Rivières; F. L. Woodson, Montréal; E. Brodeur Saint-Hyacinthe; Alphonse Williams, Québec.

Aide La Digestion Et Purifie l'Haleine

ADAMS' TUTTI FRUTTI

Ne vous laissez pas tromper par les imitations.

Pour les Douleurs Sciaticques et Neuralgiques

Essayez une application de "D.&L." MENTHOL PLASTER

ENLEVE LA DOULEUR MAGIQUEMENT.

Cartouches de Choix

WINCHESTER, MARLIN, ETC., ETC.

38-40 45-60

44-40 45-70

38-56 45-75

40-82 45-90

Fabriquées par la Dominion Cartridge Co., DE MONTREAL.

En vente en gros et en détail par H. & J. YOUNG Rue du Pont, Québec

BLOUSES POUR DAMES

Pour Messieurs. Nous exposons maintenant un choix considérable de TWEEDS pour Habilllements, ETOFFES A PARDESSUS, CAMISOLES, COLE, CRAVATES.

NOUVEAUX TAPIS

NOTRE ASSORTIMENT est maintenant un complet et mérite une inspection. Nous offrons les plus beaux patrons et les meilleurs valeurs.

F. SIMARD, TELEPHONE 145 137 RUE ST-JOSEPH

Les Cravenettes de Priestley

Non seulement sont imperméables, non prenant pas la poussière et protègent contre l'air, mais aussi sont tout à fait de bon goût et sont fabriquées dans les usines suivantes: Steu-marine, Vermyrte, Brun, Gris, Castor et Noir.

Les Cravenettes sont reconnues comme étant les seules étoffes à la fois poreuses et imperméables qu'il y ait sur le marché.

La marque de commerce Priestley est invariablement une garantie de la bonne qualité des étoffes. Demandez toujours les Etoffes Priestley.

COMFORT IN CORSETS Can only be obtained by wearing No. 391. "Improved All-Featherbone Corsets." No side-steels to break, hurt or rust. TRY A PAIR. All First-class Dry Goods Houses Sell Them.

MAISON FONDÉE EN 1882

THE ST-ROCH

Venez Essayer

TONIQUE!



Indigestion. Dyspepsie. Manque d'Appétit. Epuisement. Neurasthénie. Débilité. Faiblesse des Organes. Convalescence. Faiblesse des Nerfs. Faiblesse des Poumons. Faiblesse du Sang.

ANCHOR WEAKNESS CURE. Est le plus précieux restaurateur de la santé des Femmes et des Filles faibles, malades, amaigrées ou épuisées par la maladie et le travail.

Anchor Medicine Co. QUEBEC, CANADA.

PILULES VIOLETTES HUMPHREY. Tonique pour le Sang et les Nerfs, Guérison radicale et infaillible des Maladies de la Peau.

ELLES rétablissent la Santé, chassent la Douleur et prolongent la Vie.

Les Pilules Violettes de Humphrey. Elles rendent aux joues et aux lèvres leur teinte rose naturelle.

On peut se procurer Les Pilules Violettes de Humphrey CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ou chez

JNO. I. LAROCHE. 723, RUE ST-VALIER, QUEBEC. On peut en avoir sur commande par Téléphone No 127. Livraison immédiate.

Un char de PIANOS. Nous venons de recevoir le plus grand envoi de pianos qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu tout un char pour transporter ce considérable envoi à destination.

REDUCTION de 25 à 50%. au-dessous de leur valeur réelle. Prière de venir examiner ces superbes pianos et constater les prix de circonstance et nos conditions faciles de paiement.

Bernard, Fils & Cie. ÉDITEURS DE MUSIQUE. No 5, Rue St-Jean. 9 Juin 1894. HAUTE-VILLE.

A nos Clients - ET - Au Public en général. Pour vos achats d'automne nous vous invitons à visiter notre établissement, car nous y trouveriez le plus grand assortiment de tout ce qui regarde notre ligne de commerce.

MAISON MARTINEAU. ENSEIGNE DE LA BOULLETOISE. 135, Rue St-Joseph. ST-ROCH, QUEBEC.

COLONNE CARSLEY

Les Ordres expédiés par la Maille seront promptement exécutés.

Gratis! Gratis!

Le thé et le café seront servis gratis à nos salles de rafraîchissements pendant notre exposition et notre vente de paillassons et tapis turcs et indiens.

S. CARSLEY.

MILLIERS! MILLIERS!

Des milliers de nouveaux Manteaux et Gilets, à votre choix. Le plus considérable assortiment de

Manteaux et Gilets

CHEZ S. CARSLEY. RUE NOTRE-DAME

Gilets garnis en fourrure

Il nous reste encore plusieurs de ces Gilets en drap garnis en castor pour dames, et que

Nous offrons encore à \$18.95

Habits en castor brun \$3.85

LIGNE SPECIALE

Habits en drap castor très fashionables pour dames,

\$5.45 seulement

Habits en Serge Cheviotte confectionnés avec goût

\$3.50 seulement

Toutes les nouveautés européennes les plus choisies, en main à votre choix.

S. CARSLEY.

Marchandises en Toile

Un immense assortiment de tous les articles requis en lingerie de table de première classe toujours en main.

S. CARSLEY.

LINGERIE DE TABLE

EN TOILE

Tout ce qui est requis sera trouvé en magasin à des prix pour convenir aux acheteurs.

Dames de table non blanchi depuis 18c la verge.

Dames de table blanc, depuis 25c la verge.

Dames de table, rouge de Turquie, depuis 40c la verge.

TAPIS D'ARMOIRES

En toile de couleur, 25c.

Tapis d'armoire en toile blanche, 40c.

Nappes de toutes grandeurs en toile Barnsley, depuis 60c chacune.

Serviettes de table en toile, 55c la douzaine.

Serviettes de table frangées, 65c la douzaine.

S. CARSLEY.

Toile à Draps

Et tissus d'oreillers, de toutes largeurs et qualités, blanchis et non blanchis.

Serviettes en toile Huckaback, 50 la pièce.

Serviettes en toile damassée, 50 la pièce.

Grandes serviettes de bains, 90 la pièce.

Serviettes de bains Hygiéniques.

Serviettes de bains en coton, Coton et Toile de bain.

S. Carsley

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777 et 1779

Rue Notre-Dame

MONTREAL

Seconde Edition

Crise ministérielle en Allemagne

Démision de Caprivi

Berlin, 27.—La nouvelle annonçant que le chancelier Von Caprivi avait remis sa démission entre les mains de l'empereur est confirmée.

Le comte Eulenbery, président du conseil des ministres, a aussi résigné.

Dr Miquel, ministre des finances, a été nommé président du conseil.

La position de chancelier de l'empire a été offerte au prince Von Hohenlohe-Schillingsfürst, gouverneur d'Alsace-Lorraine, mais il l'a refusée, alléguant, dit-on, qu'il est trop vieux.

L'empereur a eu une longue conférence avec le général comte Waldsee, qui a été mêlé aux intrigues contre Bismarck.

On croit généralement que l'empereur a l'intention de lui confier la succession de Caprivi.

On ne connaît pas encore entièrement les motifs qui ont engagés Caprivi à démissionner. On sait cependant qu'il existait de grandes divergences d'opinion entre lui et le comte Eulenbery.

Caprivi était opposé aux mesures rigoureuses contre les démocrates socialistes et les anarchistes, tandis que Eulenbery était de l'opinion contraire.

Caprivi a démissionné le 23 courant, mais l'empereur a essayé de le faire revenir sur sa décision.

London, 27.—La démission de Caprivi est le sujet de longs commentaires dans la presse anglaise. Le Daily News est d'opinion que l'empereur va probablement prendre lui-même la direction des affaires.

DESASTREUX INCENDIE

Trois hommes brûlés vifs

Un fermier victime de son dévouement

Halifax, N. E., 27.—Deux granges appartenant à M. Holmes Kirkpatrick, un des plus grands fermiers de Aylesford, ont été réduites en cendres. Les chevaux et les autres animaux qui se trouvaient dans les granges ont été brûlés, ainsi que les récoltes de l'année et les instruments aratoires placés dans les granges.

Un voisin, M. Edward Mowlarty, qui s'était précipité dans les écuries pour sauver les chevaux, a été victime de son dévouement et a péri dans les flammes. On a retrouvé un peu plus tard deux autres corps entièrement carbonisés.

On pense que deux "trains" seront entrés dans la grange avec leur pipe allumée et que leur négligence serait cause de ce désastreux incendie dans lequel ils ont trouvé la mort.

Enlevé par un aigle

L'oiseau de proie effrayé par le père de l'enfant

Huntingdon, Penn., 27.—Un aigle puissant enlevé dans ses serres un petit nœgrillon qui jouait dans une cour.

L'oiseau de proie, emportant sa victime, s'enleva d'abord dans l'espace. Rendu à une distance de dix pieds du sol, le bébé de l'enfant se détachèrent et il tomba lourdement sur le sol.

Les parents de la victime accoururent et effraya l'oiseau qui se contenta d'emporter un chien qui passait près de là.

Les anarchistes

Vont faire sauter la Chambre des Députés

Paris, 27.—Le Matin dit que le préfet de police a été averti que des anarchistes doivent partir simultanément de Poissy, de Lyon et de Lille dans le but de faire sauter la Chambre des députés.

Les sergents de ville qui gardent l'édifice ont été prévenus et leur nombre augmenté.

Le "Moniteur de Rome"

Le Pape veut en continuer la publication

Paris, 27.—Une dépêche de Rome au Temps dit que le Pape désire continuer la publication du Moniteur de Rome, qui a été supprimé récemment en conséquence de l'expulsion de l'éditeur Boghele, de l'Italie, parce qu'il avait publié un article contre le gouvernement italien.

RELIQUAIRE ENRICHIE

Don généreux d'une dame tierce

Une dame tierce de St-François d'Assises vient d'adresser au supérieur du séminaire un certain nombre de bijoux, bagues, bracelets, avec pierre fines, destinés à l'ornementation du reliquaire qui renferme les précieuses reliques du Patriarche Séraphique qui possède le reliquaire.

Le reliquaire actuel est une simple boîte, pauvrement argentée et sans aucun ornement quelconque. Ce gracieux don arrive ainsi fort à propos : on se sent qu'il permet d'espérer qu'on pourra voir un jour pour le grand Patriarche de la vie monastique, un reliquaire digne de lui.

Ces reliques seraient exposées dans la chapelle du séminaire, et cela d'une manière définitive, de qu'elles auraient un reliquaire convenable.

A qui l'héritage

Mort d'un Canadien archimillionnaire

On rapporte qu'un Canadien ayant quitté le pays étant très jeune, vient de mourir au Dakota, à l'âge de 65 ans laissant une fortune évaluée à au delà de trois millions de dollars.

Cette immense fortune sera partagée entre onze familles canadiennes parmi lesquelles nous remarquons les noms suivants : Perreault, Dufréne, Archambault, Morin, Piquet, Daoust et Leclerc.

Parmi les nombreuses conditions de testament nous en trouvons qui sont assez bizarres.

Les héritiers devront sur réception de l'argent se faire construire un monument funéraire en marbre, le prix ne devant pas excéder la somme de 500 dollars.

L'achat d'un seul cheval sera permis aux héritiers. Il est strictement défendu de jouer aux cartes ou à tout autre jeu de hasard, de faire usage de tabac et encore moins de la boisson ou du vin, excepté en cas de maladie. Les héritiers pourront prendre du vin de St-Michel pour se soigner.

Nous sommes persuadés que s'il n'y a que cette clause pour empêcher d'accepter l'héritage, pas un seul ne refusera, car son gâté frère le plus débauché.

Les travaux seraient appréciés par un comité que nommerait le Conseil de l'Instruction publique, et tous les ouvrages recevant des prix deviendraient la propriété du Conseil de l'Instruction publique.

Le sous-comité est d'avis qu'en adoptant ce plan, le conseil pourrait se procurer des livres supérieurs à un grand nombre de ceux qui sont en usage aujourd'hui, et à bien meilleur marché. Les dépenses des enfants d'écoles pour achats de livres seraient réduites pour ceux qui auraient à changer d'écoles.

Il y a déjà plus d'un an que ce rapport

RENOVATEUR PARISIEN DE

POUR LES CHEVEUX. ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX. CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION. Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

LIQUE ET CHOLERA MORBUS. Toujours promptement guéri par Le PAIN-KILLER.

NOTES OUVRIERES

Convocation d'assemblées

L'uniformité des livres d'école

L'assemblée Mechanics No 10061 se réunira demain après-midi, à la salle Montclair.

Demain, à la salle Patoino, séance régulière de l'assemblée Papineau, No 713.

L'assemblée de Sillery No 1007, s'assemblera demain, dans leur salle à Sillery.

Le chroniqueur ouvrier du Monde, de Montréal, a publié, il y a quelque temps, un excellent rapport publicitaire des livres dans nos écoles primaires, qui rencontre entièrement les vues des ouvriers de Québec.

Depuis longtemps la classe ouvrière de Québec, comme celle des autres villes de la province, élève la voix à ce sujet, sans toutefois avoir obtenu satisfaction.

Je ne veux pas dire que nos plaintes n'ont pas été entendues et comprises. Non, certainement, car les autorités ecclésiastiques ont admis en notre présence que nos plaintes étaient fondées et que nos réformes que nous demandions étaient nécessaires.

Je sais aussi que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et les instituteurs en conférence, se sont occupés de la question de l'uniformité des livres, et qu'ils s'occupent encore de l'arriver à une solution pratique du problème.

Les établissements qui jouissent du monopole et de l'exploitation des livres scolaires poussent hardiment la vente, multiplient les éditions et ne semblent pas songer à la douleur des parents qui se morfondent pour tenir leurs enfants à l'école.

Les plaintes faites ces années passées se sont répétées cet automne encore, à l'ouverture des classes.

Les élèves qui ont changé de quartier ont été obligés de renouveler leur stock de livres pour satisfaire leurs nouveaux maîtres.

Il fallait les livres de la maison et rien autre chose. Cela a naturellement entraîné de nouveaux sacrifices pour les pères de familles.

Les divers systèmes d'enseignement varient avec les écoles et les communautés. Chacun tient à sa méthode et à ses livres. Cela a peut-être sa raison d'être, et les gens riches ne s'en plaignent pas trop.

Mais l'ouvrier, au modeste salaire, qui peut à peine donner du pain aux siens, trouve que ça coûte cher et que l'on pourrait bien, avec un peu de bon sens, expliquer l'histoire, la machine à vapeur, le calcul, la loi de Dieu, etc. dans un même langage imprimé, et le même d'un bout à l'autre de cette province française de Québec.

Un autre point sur lequel on revient sans cesse, c'est le prix des livres et la manie qu'ont certaines maisons de faire des "nouvelles éditions".

Vous comparez la nouvelle édition avec l'ancienne et vous trouvez qu'elle est augmentée d'un nouveau préface et de quelques chiffres insignifiants. Cependant, force est bien au père de se fendre et de donner la nouvelle édition à son fils.

Les ouvriers comprennent que le monde marche, que les sciences et les lettres font progrès, mais ils croient que le truc des éditions nouvelles va trop loin.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que l'édition bonne six mois avant ne vaut rien du tout à un moment donné.

Les fils d'ouvriers qui fréquentent les écoles primaires ont souvent des parents et les parents sont prêts à tous les sacrifices, mais de grâce, que l'on respecte leurs usages et qu'on ne leur impose pas de saignées épuisantes et inutiles!

J'ai dit au commencement de cet écrit que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique avait commencé à étudier cette question de l'uniformité des livres. Voici à peu près ce qui a été fait jusqu'à présent :

Il a été nommé un sous-comité chargé d'examiner des livres sur le projet d'une série unique de livres d'écoles.

Ce sous-comité a fait rapport à la séance du comité catholique du 14 septembre 1893, que pour mettre à exécution la résolution adoptée au sujet des livres d'écoles, il suggère qu'un concours public soit ouvert pour la préparation de livres sur les sujets qui suivent : l'alphabet, la grammaire, la géographie, l'histoire du Canada, l'histoire sainte, la toire contemporaine, l'arithmétique, le cahier d'écriture, la tenue de livres et l'agriculture, et que des prix variant de \$200 à \$500 soient offerts aux heureux concurrents.

Les travaux seraient appréciés par un comité que nommerait le Conseil de l'Instruction publique, et tous les ouvrages recevant des prix deviendraient la propriété du Conseil de l'Instruction publique.

Le sous-comité est d'avis qu'en adoptant ce plan, le conseil pourrait se procurer des livres supérieurs à un grand nombre de ceux qui sont en usage aujourd'hui, et à bien meilleur marché. Les dépenses des enfants d'écoles pour achats de livres seraient réduites pour ceux qui auraient à changer d'écoles.

Il y a déjà plus d'un an que ce rapport

AVIS AVIS

La Pharmacie Brunet & Cie, vend toutes les préparations pharmaceutiques et autres, annoncées dans ce journal, dans les almanachs, circulaires et catalogues, aux conditions et prix qu'on y indique.

W. BRUNET & CIE. RUE ST-JOSEPH.

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CELEBRE SAGUENAY

Le et après LUNDI, LE 17 Septembre 1894, les trains partent du Terminal, rue St-André, Jettée Louise, Québec, et arrivent comme suit, excepté les dimanches :

Table with train schedules including DEPART DE QUEBEC, ARRIVEE A QUEBEC, and details for Saguenay and Chicoutimi routes.

JOB O JOB

Le plus grand JOB qui n'ait jamais été offert au public.

Convertes de Laine Blanches.

Convertes Blanches tout laine.

reques directement de la manufacture. Ce qu'il y a de plus beau est offert à nos pratiques et au public à des prix tellement bas qu'il faut voir pour le croire.

Venez voir nos prix et profiter du choix.

SYNDICAT DE QUEBEC. Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, St-Roch.

AVIS

AUX ABONNES DE "L'ÉVÉNEMENT" - ET - Au Public en général

NOUS VOUS AVERTISSONS PAR LES présentes que nous avons complété notre assortiment de

Marchandises d'Automne

qui est maintenant le mieux assorti et le plus complet que vous puissiez désirer. Quant aux prix, ils sont comme toujours des plus modérés.

ES VENEZ VOIR NOS Effrotes à Manteaux, toutes les nuances. Effrotes et Draps à Costumes, une grande variété.

Effrotes Jersey pour costumes d'enfants. Châles, Nuages et Lainages de toutes sortes.

Convertes de laine, une spécialité. Drap de Castor, Drap Vénitien, Serge, etc. pour dardessus.

Tweed anglais et écossais, les dernières nouveautés d'automne, etc.

N'oubliez pas que nous avons toujours des JOBS à vous offrir dans tous les départements.

Robitaille, Frere & Cie. 207, RUE ST-JOSEPH.

Compagnie de Navigation Du Richelieu et d'Ontario

LIGNE DE MONTREAL. Un steamer laissera Québec tous les jours (excepté le dimanche), à 6 heures p. m., arrêtant à Batican, Trois-Rivières et Chicoutimi.

LIGNE DE SAGUENAY. Le steamer Saguenay, capt. Barra, quittera Québec à 7.30 p. m., le mardi et vendredi, pour le Lac St-Paul, Hochelaga, Matane, Rivière du Loup, Tadoussac, Ha Ha Bay et Chicoutimi.

Les billets et cabines peuvent être obtenus au bureau de la Compagnie, basse-ville, ainsi que chez R. M. Stocking, agent de billets, et au bureau du Château Frontenac.

Quebec, 2 octobre 1894. L. H. MYRAN, Agent.

A LOUER. MEUBLES ou NON MEUBLES, avec possession au premier mai!

UNE RESIDENCE à quatre étages, situ rue Hamilton, dans l'endroit le plus central de la ville. Appareils neufs à eau chaude, caves pavées en ciment, chambres de bains, avec eau chaude, etc. Et un tout, toutes les améliorations modernes.

Comme ces maisons sont actuellement en voie de réparations, les locataires pourront suggérer les changements et les améliorations qu'ils jugent nécessaires.

Les plans sont entre les mains de l'architecte E. Fanguay, 100, rue St-Joseph.

PELLETIER & YVES, 100, rue St-Joseph.

Affections d'Estomac, Manque de Forces, Anémies et suites de Fièvres. QUINA-LAROCHE. LE MEME FERRUGINEUX (Sang décoloré, etc.)

